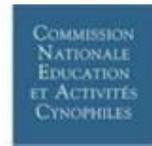


*



Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers
Commission Nationale Éducation et Activités Cynophiles
Président Jean Denis DEVINS



Sélection pour participation au World Hoopers Open Championship Conditions particulières

Table des matières

1. Objet des conditions particulières	2
2. Catégories et nombre de participants.....	2
3. Conditions de participation	2
4. Procédure de sélection	3
a- Pré-Inscription.....	3
b- Participation à des compétitions référencées.....	3
c- Caractéristiques du parcours WHOC.....	4
d- Dossier final	5
e- Liste d'attente.....	5
f- Approbation	6
5. Conditions de validation des vidéos	6
a- Objet.....	6
b- Vidéos	6
6. Charte de bonne conduite	6

1. Objet des conditions particulières

Ces conditions particulières régissent la procédure d'inscription et de sélection des équipes de France de hoopers au World Hoopers Open Championship (dénommé WHOC)

La sélection est organisée après étude des dossiers déposés par les candidats.

Aucune indemnisation des concurrents par la SCC/CNEAC n'est faite.

2. Catégories et nombre de participants

Selon l'organisation établie par Cinofilia Italiana Sportiva (Italie), initiatrice de l'événement du WHOC (<https://whoc.dog/>), l'équipe nationale est composée de 20 chiens au maximum.

Aucun quota n'est établi a priori. Le nombre de participants, pour chaque catégorie, est fonction des candidatures déposées.

Aucune inscription individuelle n'est admise par l'organisateur.

Les chiens sont répartis en 2 catégories de la façon suivante :

- SMALL: chien de moins de 43 cm au garrot.
- LARGE: chien de 43 cm et plus au garrot.

NB : Chaque chien inscrit à l'événement dans la catégorie SMALL sera mesuré par le personnel de course compétent avant le début du championnat conformément au règlement du WHOC.

3. Conditions de participation

Les participants doivent être âgés de plus de 15 ans (règlement WHOC) en cas de candidature d'une personne mineure une autorisation parentale est obligatoire.

La participation est ouverte à tous les chiens en bonne santé et âgé de plus de 15 mois.

Aucun concurrent sous le coup d'une sanction disciplinaire (territoriale et/ou nationale) ne peut candidater.

L'équipe doit être en possession d'une licence de la SCC/CNEAC en cours de validité,

ET

Le binôme doit concourir

- en niveau 3

ou

- niveau 2, avec au moins 5 pointages acquis par le binôme en niveau 2 avec 2 commissaires différents

La période de référence pour les critères ci-dessus est du 01/09/24 au 15/05/25 inclus.

4. Procédure de sélection

a- Pré-Inscription

Les candidats à la sélection doivent compléter le formulaire de pré-inscription

<https://forms.gle/9Uq65pRjQ1HH3B1k6>

Un même conducteur peut s'inscrire avec plusieurs chiens (un formulaire par binôme)

Un chien (même FAPAC) ne peut être conduit que par un seul conducteur, quelle que soit sa catégorie.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 20 avril 2025 minuit (les justificatifs de pointage et lien de vidéo pourront être ajoutés sur le formulaire après cette date¹)

b- Participation à des compétitions référencées

La sélection sera effectuée à partir de vidéos de parcours prises lors de compétitions, ci-dessous, référencées par le GT Hoopers :

¹ Pour ajouter un élément après envoi du formulaire, il faut revenir sur votre formulaire, cliquer sur modifier vos réponses, faire vos ajouts puis envoyer à nouveau le formulaire. La réponse se mettra à jour automatiquement.

- 19 avril ECAR - Elne (Michelle JOHNSTON)
- 19 avril Entente Canine de Vertou (Catherine LEBOULANGER)
- 19 avril St Die des Vosges (Bernadette DUMOULIN)
- 21 avril Club Canin Garéoult (Christilla SABATO)
- 21 avril Club Canin de Pont à Mousson (Ingrid JEANCLAUDE)
- 21 avril Entente Canine de Vertou (Hélène THAI-THUC)
- 27 avril Viens dans mes pattes (Pierrick BEAUVOIS)
- 27 avril Training Club Canin de Thionville (Bernadette DUMOULIN)
- 27 avril ACB13170 (Laurence WIJCKMANS)
- 1^{er} mai Club Canin Vannetais (Marilyn LEMOINE)
- 1^{er} mai Flair et Crocs Azuréens (Laurence WIJCKMANS)
- 1^{er} mai Association Récréadog (Bernadette DUMOULIN)
- 11 mai Training Club Canin de Lutterbach (Bernadette DUMOULIN)
- 11 mai Club d'Education Canine de Mont Marsan (Ludovic BOUSQUET)
- 11 mai Entente Cynophile du Midi-Tarascon (Christilla SABATO)

Le candidat indique sur le dossier de candidature **LA** compétition à laquelle il participera dans le cadre de la sélection.

- Les candidats en N3 évoluent sur 2 parcours N3 puis le troisième « tracé WHOC ». Les pointages obtenus sur ce tracé sont validés.

- Les candidats en N2 évoluent sur 2 parcours N2 puis le troisième « tracé WHOC ». Les pointages obtenus sur ce tracé sont validés.

NB : les candidats en N2 de la compétition ne souhaitant pas postuler au WHOC évoluent sur 3 parcours N2

c- Caractéristiques du parcours WHOC

Afin de ne pas modifier l'organisation des compétitions, il n'y a pas de différence de distances entre les SMALL et les LARGE

Le tracé proposé tient compte des caractéristiques définies pour le WHOC :

- 15 à 22 agrès
- 11/12m entre les agrès
- distance «ZDC-agrès le plus éloigné»: entre 18m et 25m (les départs sont a *minima* à 18m de la ZDC)
- Ces parcours sont chronométrés.

En cas d'élimination, le compétiteur **doit poursuivre son parcours** et respecter le tracé jusqu'au hoop final. Le temps est pris en compte. Le compétiteur ne doit pas se remettre au départ ou reprendre la configuration manquée.

d- Dossier final

Les candidats à la sélection doivent fournir :

- le formulaire complété
- la Charte des activités et disciplines gérées par la C.N.E.A.C et l'Autorisation de reproduction et de représentation de photographies, dûment complétées et signées.
- les justificatifs de résultats (pour les candidats en N2).... si des feuilles de résultats ne sont pas imprimables, le candidat doit indiquer très précisément les numéros de licence et FAPAC du chien et la date, le lieu et le commissaire de la compétition concernée afin que le GT Hoopers puisse faire les vérifications nécessaires.
- la vidéo de la compétition **sans montage par un lien YouTube.**
- pour les mineurs, une autorisation parentale signée (âge minimal : 15 ans).

Une demande d'inscription est valide si et seulement si toutes les conditions sont satisfaites.

Chaque dossier de candidature est étudié par :

- 2 membres du GT Hoopers afin de confirmer la validité du dossier de candidature.
- 2 membres du GT Hoopers et un membre CNEAC afin de sélectionner les 20 compétiteurs qui représenteront la France

e- Liste d'attente

Une liste d'attente composée de 2 chiens est constituée en cas de désistement d'un binôme titulaire jusqu'à 7 jours avant la date limite d'inscription (selon l'organisateur de WHOC)

Aucun binôme supplémentaire n'est prévu pour le WHOC .

f- Championnat par équipes nationales .

Chaque nation peut inscrire une équipe par catégorie de taille pour remporter le titre de Champion du Monde WHOC par équipes SMALL et de Champion du Monde

WHOC par équipes LARGE.

Le GT Hoopers définira une équipe de 4 en SMALL et une équipe de 4 en LARGE. En cas d'un nombre inférieur de compétiteurs d'une catégorie, il n'y a pas de report sur l'autre catégorie.

g- Approbation

La composition de l'Équipe de France au World Hoopers Open Championship est sujette à l'approbation du Président de la CNEAC.

En cas de non-approbation d'un concurrent, la place est libérée pour le prochain chien dans la liste.

5. Conditions de validation des vidéos

a- Objet

Le candidat aura préalablement indiqué sur le dossier de candidature LA compétition à laquelle il participera dans le cadre de la sélection. La sélection sera effectuée à partir des vidéos de parcours prises lors de compétitions référencées par le groupe GT Hoopers.

Le candidat est en charge d'organiser la prise de vidéo de son parcours (aucune organisation particulière ne sera prévue par le club ou la CNEAC).

b- Vidéos

La vidéo fournie doit montrer, sans coupure **et sans montage**, l'intégralité du passage.

- la zone de conduite doit être visible tout au long de l'évolution du chien
- lors de la mise en place du chien, la vidéo montre le chien au départ et le déplacement du conducteur jusqu'à la ZDC.
- le conducteur doit être visible lorsque le chien termine son parcours.
- le passage doit être chronométré et le temps indiqué sur la vidéo

Les vidéos sont transmises sous forme de lien YouTube inséré dans le formulaire

6. Charte de bonne conduite

Les postulants à la sélection, et les participants retenus, sont tenus à montrer un esprit sportif exemplaire, aussi bien sur le terrain qu'en dehors (réseaux sociaux...).

Ils sont invités à lire, suivre les indications et signer la Charte des activités et disciplines gérées par la C.N.E.A.C et l'Autorisation de reproduction et de représentation de photographies pour approbation.